

LES DOSSIERS DE L'IRDS

N° 15 - MAI 2011

L'ENTRÉE DANS LA VIE SPORTIVE EN CLUB DES FRANCILIENS

En 2009, la majorité des Franciliens âgés de plus de 15 ans ont pratiqué une activité physique ou sportive régulière au cours de l'année. Ce dossier montre que leur intérêt pour le sport naît dès l'enfance et que leur pratique actuelle est en lien avec celle du passé.

L'entrée dans la vie sportive encadrée, et le parcours qui en découle, sont influencés par l'environnement, les modes de vie, et par une succession d'événements qui vont amener chaque pratiquant à modifier ses choix. Dès la première inscription dans un club les trajectoires diffèrent sur le choix de l'activité, la durée de l'engagement, les motivations de la pratique, les raisons de l'abandon... Certaines personnes ne feront plus jamais d'activité physique en club au-delà de cette première expérience, alors que d'autres s'adonneront simultanément à plusieurs activités ou les enchaîneront (avec ou sans interruption dans le temps).

L'enquête sur les pratiques sportives des Franciliens (EPSF) apporte un éclairage sur la trajectoire des sportifs au cours de leur vie en décrivant les deux premières activités pratiquées en club par les Franciliens et en les comparant avec celles d'aujourd'hui. Ce travail donne notamment des éléments de réponse aux questions suivantes : existe-t-il un lien entre certaines disciplines (un individu a-t-il plus de chance de pratiquer telle discipline, s'il s'adonne déjà à telle autre) ? Les personnes qui ont côtoyé des

clubs sportifs aux cours de leurs enfance ont-elles tendance à pratiquer davantage que les autres ? Les disciplines de l'enfance sont-elles conservées dans le stock de pratique actuelle ?

Ce travail qui concerne les Franciliens âgés de 15 ans et plus, a permis de mettre en évidence des comportements et un rapport au sport distincts selon les générations.

Définition

Le terme de génération désigne des sous-populations appartenant à la même tranche d'âge. Dans cette étude la population a été divisée en cinq générations : celles des personnes nées avant 1955, celles nées entre 1955 et 1965, entre 1965 et 1975, entre 1975 et 1985 et la génération 1985-1995. Elles correspondent, dans la mesure où les effectifs le permettaient, à celles définies par le BIPE (Bureau d'information et de prévisions économiques)⁽¹⁾. Grâce à la prise en compte des générations, il a été possible de comparer les comportements de pratique sportive encadrée à un même moment du cycle de vie (avant 16 ans) pour l'ensemble de la population.

(1) Approche générationnelle des pratiques culturelles et médiatiques. Olivier Donnat et Florence Levy, *Culture prospective* (16 p., mai 2007). Département des études de la prospective et des statistiques - DEPS.

L'écart entre les hommes et les femmes sur la fréquentation d'un club avant 16 ans est passée de 23 points pour la génération la plus ancienne, à 3 points pour la plus jeune.

Une massification du sport encadré au cours des dernières décennies...

En 2009, 40 % des Franciliens âgés de 15 ans et plus ont pratiqué une activité physique dans une association sportive au cours des 12 derniers mois et 79 % déclarent l'avoir déjà fait au cours de leur vie. La découverte de l'activité encadrée a lieu généralement dès l'enfance : 78 % de ceux qui ont déjà fait du sport en club ont débuté leur première activité avant l'âge de 16 ans.

Au fil des générations, une massification de la pratique s'est opérée : seulement une personne sur trois nées avant 1955 a côtoyé une association de sport au cours de sa jeunesse, contre 83 % des personnes nées entre 1985 et 1995. Cette progression a déjà été observée au niveau national par le Ministère des sports grâce à son recensement des licences sportives : « en 54 ans, le nombre annuel de licences délivrées par les fédérations sportives agréées a été multiplié par 8 »⁽²⁾. De même les enquêtes sociologiques sur les pratiques sportives (encadrée ou non) en population générale indiquent que la part des pratiquants (y compris occasionnels) est passée de 46 % en 1981⁽³⁾ à 71 % en 2003⁽⁴⁾.

La figure 1 montre que cette massification a été plus marquée pour les générations les plus anciennes (proportion multipliée par deux

entre 1955 et 1975), alors que l'on observe un fléchissement du phénomène avec les générations les plus jeunes. D'après le Ministère, la période allant de 1957 à 1987 constitue « l'âge d'or » des fédérations sportives avec un taux de croissance annuel moyen sur la période de 5,8 %. Depuis 1987, ce taux est passé à 1,0 %.

Plusieurs phénomènes expliquent l'augmentation de la place du sport dans la vie des Français : d'abord son introduction de manière obligatoire à l'école au début des années 50, ensuite sa place toujours plus forte dans les médias (arrivée de la télévision dans les foyers, de plus en plus de retransmissions sportives et davantage de presses spécialisées). Dans les années 70, le développement de l'offre en équipement (plan 1 000 piscines, opération 5 000 courts de tennis...), en services sportifs (nouvelles disciplines, offre privée...) ainsi qu'une ouverture des clubs vers de nouveaux publics (accueils des plus jeunes, des femmes...) ont également contribué au développement de l'activité des associations sportives. Les personnes les plus âgées ont bénéficié d'une certaine manière de ce développement puisque 29 % ont découvert leur première activité encadrée au cours de l'âge adulte à défaut de l'adolescence. Aujourd'hui, afin d'attirer les seniors, certaines Fédérations développent les concepts de sport santé, sport bien-être et sport loisir.

Dans le futur, avec plus de 80 % des personnes de la nouvelle génération qui ont déjà fréquenté un club au cours de leur adolescence la part des Franciliens qui découvriront l'univers du sport encadré et des associations sportives pour la première fois à l'âge adulte sera de plus en plus faible.

...accompagnée d'une démocratisation

Le sexe, l'âge et le niveau social ont une influence sur la fréquentation d'un club : la moitié seulement des femmes âgées de plus de 55 ans et d'un niveau social peu favorisé ont déjà fréquenté une association sportive, contre plus de 90 % des hommes de moins de 35 ans ayant un niveau social élevé.

Cependant au fil des dernières décennies le sport encadré s'est démocratisé. Sa diffusion dans les écoles, dans les entreprises (au travers des comités d'entreprise) et dans les médias a contribué à sa standardisation. L'écart entre les hommes et les femmes sur la fréquentation d'un club avant 16 ans est passée de 23 points pour la génération la plus ancienne, à 3 points pour la plus jeune (voir figure 1).

Dispositif d'enquête et partie variable sur l'entrée dans la vie sportive des Franciliens

Le dispositif d'enquête sur les pratiques sportives des Franciliens (EPSF) a été mis en place en 2007 par l'Institut Régional de Développement du Sport (IRDS). Il concerne les Franciliens âgés de 15 ans et plus. Il a pour objectif de mesurer leur activité physique et sportive hors du cadre scolaire ou professionnel et en-dehors des déplacements. Chaque année, 3 000 Franciliens sont interrogés par téléphone sur les disciplines qu'ils exercent et les modalités de leurs pratiques (fréquence, lieu, moment...).

À ces questions centrales vient s'ajouter, chaque année, un zoom sur une thématique spécifique. En 2009, l'enquête s'est intéressée à l'entrée dans la vie sportive encadrée des Franciliens. Il leur a été demandé de citer les deux premiers sports pratiqués en club au cours de leur vie, l'origine et la durée de leur engagement, les raisons de leur abandon éventuel ainsi que l'intérêt qu'ils ont manifesté pour ces premières disciplines tout au long de leur vie (ont-ils repris ces activités, et ceci de manière encadrée ?).

(2) Un demi-siècle de licences sportives. Stat-info (04-06), novembre 2004. Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

(3) Les pratiques culturelles des Français. Dalloz, 1982. Ministère de la Culture.

(4) La pratique des activités physiques et sportives en France. Exploitation de l'enquête « Participation à la vie culturelle et sportive » 2003 de l'Insee. Ministère des Sports et Insep, 2005.

Le recensement des licences sportives du Ministère indique d'ailleurs que les femmes ne représentaient que 19,4 % des licences en 1962 contre plus d'un tiers en 2002, et souligne donc une progression de l'accès à la pratique plus forte pour les femmes que pour les hommes. La féminisation du sport est le résultat d'une plus grande ouverture des clubs, mais elle est aussi le reflet de la féminisation de la société (les femmes sont par exemple de plus en plus actives et insérées sur le marché du travail).

En revanche, l'accès au sport encadré ne progresse plus pour les hommes depuis la génération 75-85. Un seuil limite de 85 % de pratiquants semble avoir été atteint.

La situation n'est pas aussi favorable pour les personnes ayant un faible niveau de diplôme (figure 1) : bien que la proportion de personnes peu diplômées ayant accès au sport encadré ait triplé au cours des dernières décennies, elle reste toujours largement inférieure à celle des plus

diplômés (écart supérieur à 20 points). Il faut tout de même souligner que sur la même période le niveau d'éducation s'est considérablement accru grâce au prolongement de la scolarisation, si bien que le poids des personnes n'ayant pas le BAC dans la population a été divisé par deux.

Ces mouvements observés dans le milieu du sport (massification et démocratisation), sont également présents dans le domaine des pratiques culturelles. Une étude⁽⁵⁾ a montré que l'accès des jeunes à la culture (cinéma, musique, pratiques amateurs...) avait également progressé au fil des générations, et le rythme de croissance avait été plus élevé pour les filles.

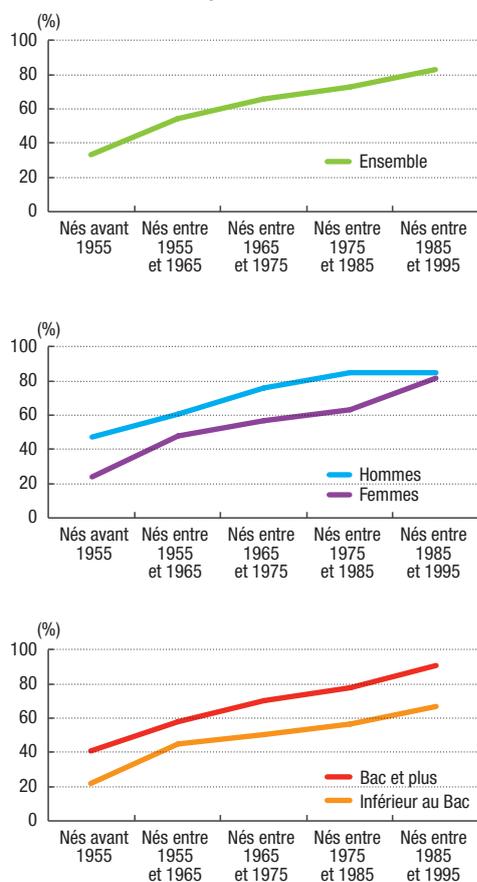
Une diversification des activités

L'éventail des premières activités exercées en club est large : 150 disciplines ont été citées au cours de l'enquête. Cette palette s'est élargie et diversifiée au fil du temps. Lorsque nous avons interrogé les personnes au sujet de leur première activité une quarantaine de disciplines différentes ont été recensées auprès de l'échantillon des personnes nées avant 1955, contre une soixantaine pour celles nées après 1975. Outre l'augmentation en volume de sportifs qui joue sur la diversité des pratiques c'est aussi l'évolution de l'offre des associations qui explique ce résultat. Il y a 50 ans une personne s'adonnait à la danse classique ou moderne, tandis qu'aujourd'hui il est possible de choisir entre la danse contemporaine, africaine, orientale, indienne... D'autres disciplines, faiblement implantées sur le territoire il y a quelques décennies, ont profité de leur fort potentiel de développement et ont augmenté le nombre de structures d'accueil : les arts martiaux (judo, aikido, taekwondo, karaté...), ou le golf par exemple.

Cependant, une poignée d'activités regroupe l'essentiel des licences : 79 % des Franciliens ont débuté le sport en club par l'une des 10 activités présentées dans le tableau 1. La marche et le vélo qui font partie des activités physiques les plus courantes en Île-de-France ne figurent pas dans ce classement car elles se pratiquent le plus souvent de manière autonome⁽⁶⁾. Avant 16 ans, le football est la discipline par laquelle on entre le plus souvent dans la vie sportive encadrée suivi de la danse et du judo. Le tennis apparaît comme une discipline exercée dans un second temps (première activité citée en deuxième sport), peut-être en raison des difficultés techniques de ce sport (raquette, filet) et parce qu'il n'a pas tou-

Une palette de sports de plus en plus large, mais la première expérience se concentre sur une dizaine de disciplines.

Figure 1 - Pratiques sportives en club avant 16 ans selon les générations* : des discriminations qui s'atténuent



* Ces figures croisent la situation actuelle de l'enquête avec sa pratique encadrée avant 16 ans.
Lecture : 24 % des femmes nées avant 1955 ont fait du sport en club avant l'âge de 16 ans, contre 51 % chez les hommes.

Source : EPSF 2009

(5) Les pratiques culturelles : le rôle des habitudes prises dans l'enfance. Insee première (883), février 2003.

(6) Il y a 2 millions de marcheurs réguliers dans la région (1 million pour le vélo), mais la ligue de randonnée pédestre compte 25 000 licenciés (20 000 pour les ligues de cyclisme et cyclotourisme réunis).

Tableau 1 - Top 10 des deux premières disciplines pratiquées en club avant 16 ans

Disciplines	Première activité (%)			Deuxième activité (%)		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Football	30	1	17	13	2	8
Danses	1	29	13	0	13	6
Tennis	7	6	6	12	11	11
Judo	16	5	11	6	4	5
Natation	7	9	8	6	11	8
Gym	3	13	7	1	10	5
Basketball	5	9	7	4	8	6
Athlétisme	5	4	4	6	3	5
Handball	4	4	4	8	4	6
Volleyball	1	3	2	2	6	4

Lecture du tableau : 17 % des personnes qui ont fait du sport en club avant 16 ans ont débuté par le football, et 8 % l'ont pratiqué en 2^e activité.
Source : EPSF 2009

Tableau 1 bis - Évolution des deux premières disciplines pratiquées en club au cours de l'enfance

Disciplines	Nées avant 1955 (%)			Nées entre 1985 et 1995 (%)		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Football	41	2	25	30	5	19
Gym	10	24	16	0	13	6
Natation	10	22	15	12	15	14
Athlétisme	16	11	14	5	7	6
Basketball	8	22	13	10	8	9
Tennis	13	12	12	17	7	13
Danses	1	22	9	1	45	20
Handball	11	5	8	9	2	6
Judo	9	3	6	27	9	19
Volleyball	4	6	5	1	7	3

Lecture du tableau : 25 % des personnes nées avant 1955 qui ont fait du sport encadré avant 16 ans ont fait du football dans l'une de leurs deux premières activités, contre 19 % des personnes nées entre 1985 et 1995. Source : EPSF 2009

Tableau 2 - Lien entre les deux premières activités pratiquées au cours de l'enfance

%	Football	Tennis	Gym	Danse	Judo	Natation	Basketball	Handball	Volleyball
Football	-	10	4	1	8	4	3	7	2
Tennis	16	-	3	14	9	9	4	2	4
Gym	8	5	-	21	4	9	8	3	5
Danse	1	12	14	-	5	10	6	4	5
Judo	13	9	3	6	-	6	6	5	2
Natation	7	10	7	13	7	-	8	4	1
Basketball	5	6	7	8	8	9	-	6	2
Handball	18	3	4	7	8	6	7	-	4
Volleyball	7	11	11	19	5	3	6	7	-

Lecture du tableau en ligne : 16 % de ceux qui ont fait du tennis, ont fait aussi du foot, 10 % de ceux qui ont fait du foot, ont fait aussi du tennis.
Source : EPSF 2009

jours été possible de pratiquer cette activité en bas âge (le mini tennis qui s'adresse aux 5-6 ans existe depuis une quinzaine d'années). Dès le plus jeune âge on observe une différenciation entre d'un côté les hommes, qui choisissent le football et le judo, et de l'autre les femmes qui s'orientent plutôt vers la gymnastique et la danse. A noter que la gymnastique est le premier choix des adultes qui s'inscrivent pour la première fois dans un club. Ils y trouvent une offre non compétitive basée sur les concepts de santé et d'entretien physique. Des Fédérations comme celles de la gymnastique (FFG) ou de l'éducation physique et de la gymnastique volontaire (FFEPGV) développent de plus en plus ce type de pratique et le vieillissement continu de la population devrait leur assurer un public toujours plus important.

Au fil du temps le déclin de certaines disciplines et le développement d'autres ont changé le paysage sportif (tableau 1 bis). Les personnes nées avant 1955 privilégiaient largement le football, puis la gymnastique, la natation, et l'athlétisme grâce à une offre en équipements déjà répandue à l'époque pour ces disciplines et parce que ces sports regroupaient l'essentiel de l'offre existante. Pour la génération la plus jeune, le football

a perdu sa situation de monopole et les disciplines d'autrefois ont laissé la place à la danse (synonyme du développement de la pratique féminine), ainsi qu'au judo auquel il est possible de s'adonner très jeune. Le déclin de la gymnastique chez les enfants comme première activité a été continu dans le temps. Les Fédérations n'ont peut-être pas su faire évoluer l'offre à destination de ce public comme elles ont pu le faire pour les seniors avec le développement de la gymnastique d'entretien et de santé.

Des passerelles existent entre certaines activités. Ainsi, 21 % des personnes qui ont fait de la gymnastique dans leurs deux premiers sports encadrés se sont également adonnées à la danse, il est vrai qu'il s'agit de deux disciplines où l'on observe une majorité de pratiquantes. De même, 19 % des personnes qui ont exercé le volleyball ont fait de la danse ou encore 18 % des individus qui ont pratiqué le handball se sont adonnés au football (tableau 2). L'Insep a fait le même constat et parle de filières sportives : « les adolescents ayant fait un sport collectif s'orientent ensuite plus volontiers vers un autre sport collectif tandis que les adolescents ayant pratiqué des sports individuels choisissent des sports individuels »⁽⁷⁾.

(7) Les adolescents et le sport. Résultats de l'enquête menée en 2001. Ministère des Sports et Insep, 200 pages, 2004.

L'importance des habitudes prises dans l'enfance

En 2009, 11 % des Franciliens déclarent n'avoir pratiqué aucune activité physique au cours de l'année. Cette proportion passe à 18 % si la personne n'a fréquenté aucune association sportive au cours de sa jeunesse, contre 6 % seulement dans le cas contraire. Côté d'un club au cours de l'enfance favorise donc la pratique d'un sport à l'âge adulte. Le tableau 3 montre que tous les indicateurs de mesure de la pratique sportive confirment ce résultat, que ce soit en termes d'intensité, ou de portefeuille d'activités. C'est avec la pratique encadrée que la différence est la plus importante (+ 21 points): l'effort pour pousser les portes d'un club sera moins important pour une personne qui l'aura déjà fait au cours de sa vie que pour une personne qui n'a aucune connaissance de ce milieu («barrières symboliques, culturelles, psychologiques...»⁽⁸⁾) sans oublier les aspects financiers et les problèmes d'accessibilité. Favoriser l'accès au sport encadré dès le plus jeune âge constitue donc un levier pour le développement de l'activité sportive en général.

L'enquête montre également qu'une personne qui aura découvert une discipline en club au cours de sa jeunesse aura plus de chance de la pratiquer actuellement que ce soit en club ou non (tableau 4). Ainsi, 26 % des personnes qui ont fait du tennis dans une association sportive au cours de leurs deux premières activités encadrées y ont joué au cours des 12 derniers mois contre 6 % des personnes qui n'ont pas connu cette première expérience lors de leur jeunesse. Les sports auxquels s'adonnent les adultes s'inscrivent donc dans la continuité de choix plus anciens. D'autres travaux ont ainsi souligné que «toute activité (culturelle ou sportive) dans laquelle s'engage un individu tend à rester dans son stock de pratiques, qui est donc mécaniquement voué à s'enrichir au fil du temps»⁽⁸⁾. Le tableau 4 indique également que certaines disciplines peuvent se poursuivre plus facilement au cours de la vie car leur pratique ne nécessite pas forcément la fréquentation d'un club: c'est le cas par exemple de la natation, du football et du tennis.

Il faut toutefois souligner que la majeure partie des pratiquants actuels d'une discipline (y compris occasionnels) ne se sont pas adonnés à cette

Favoriser l'accès aux clubs dès l'enfance est un levier important pour le développement durable de la pratique sportive.

Tableau 3 - Lien entre pratique actuelle et passée

Pratique actuelle (%)	A pratiqué en club avant 16 ans	N'a pas pratiqué en club avant 16 ans	Ensemble
Non pratiquant	6	18	11
Occasionnelle (moins d'une fois par semaine)	33	34	33
Régulière ⁽¹⁾ (1 fois par semaine)	23	18	21
Intensive ⁽²⁾ (au moins 2 fois par semaine)	38	30	35
Au moins une fois par semaine ⁽¹⁺²⁾	61	48	56
Pratique régulière autonome	36	33	35
Pratique avec une licence ou dans un club	48	27	40
Nombre moyen de disciplines	3,2	2,1	2,8

Lecture du tableau : 38 % des personnes qui étaient dans un club de sport avant 16 ans pratiquent aujourd'hui une activité physique de manière intensive, contre 30 % pour les autres.
Source : EPSF 2009

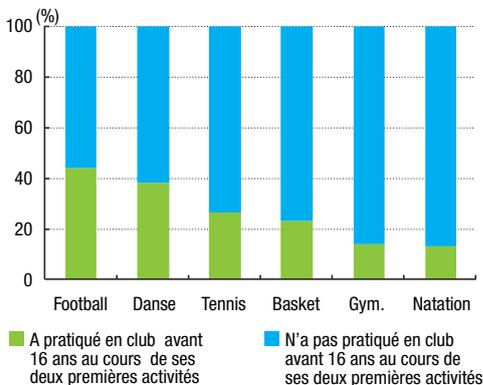
Tableau 4 - Proportion de pratiquant actuel en fonction des activités encadrées passées

Disciplines	A pratiqué en club avant 16 ans au cours de ses deux premières activités		N'a pas pratiqué en club avant 16 ans au cours de ses deux premières activités	
	A pratiqué au cours des 12 derniers mois (%)	N'a pas pratiqué au cours des 12 derniers mois (%)	A pratiqué au cours des 12 derniers mois (%)	N'a pas pratiqué au cours des 12 derniers mois (%)
Natation	54	46	29	71
Football	31	69	6	94
Tennis	26	74	6	94
Danse	16	84	3	97
Gymnastique	12	88	6	94
Basket	11	89	2	98

Lecture du tableau : 31 % des personnes qui ont fait du football en club dans leurs deux premières activités encadrées y ont joué au cours de l'année, contre 6 % pour les autres.
Source : EPSF 2009

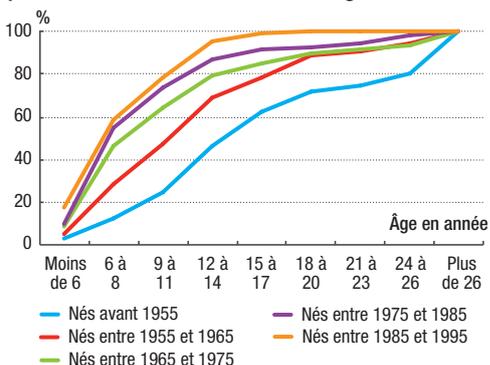
(8) Les pratiques culturelles et sportives des Français : arbitrage, diversité et cumul. Philippe Coulangeon et Yannick Lemel. Economie et statistiques (423), 2009.

Figure 2 - Proportion de pratiquant actuel en fonction des activités encadrées passées



Lecture de la figure : 44 % des personnes qui se sont adonnées au football au cours de l'année en avaient pratiqué en club au cours de leurs deux premières activités, 56 % n'en avaient pas fait de manière encadrée au cours de de leurs deux premiers sports.
Source : EPSF 2009

Figure 3 - Distribution cumulée de l'âge à la première activité en club selon les générations



Lecture de la figure : 18 % des Franciliens de la génération 1985-1995 qui ont débuté une première activité en club l'ont fait avant 6 ans, contre 3 % des personnes nées avant 1955.
Source : EPSF 2009

activité en club dès le plus jeune âge (figure 2) : si la pratique encadrée dès l'enfance est un facteur encourageant la pratique ultérieure, il est loin d'être obligatoire. Il aurait été intéressant de connaître les disciplines pratiquées hors encadrement au cours de l'enfance afin de mieux comprendre les pratiques actuelles.

Une entrée dans la vie sportive de plus en plus précoce

En moyenne les Franciliens ont commencé un sport en club à l'âge de 13 ans, la moitié l'a fait avant 10 ans. L'âge d'entrée dans la vie sportive est de plus en plus précoce (figure 3) mais les femmes débutent plus tardivement (15 ans contre 11 ans pour les hommes).

Si l'on s'intéresse uniquement aux activités débutées au cours de l'enfance la différence s'estompe entre hommes et femmes mais persiste selon les générations : 8 ans pour ceux nés entre 1985 et 1995 contre 11 ans pour ceux nés avant 1955. L'ouverture des Fédérations vers les plus jeunes (adaptation des règles et du matériel) a sans aucun doute contribué à cet intérêt plus précoce pour le sport, de même que la familiarisation de plus en plus importante des parents avec le milieu sportif (augmentation de la culture sportive familiale).

L'âge d'entrée dans la vie sportive dépend de la discipline (figure 4). Ceux qui font de la danse ou du judo commencent très tôt, la moitié débute respectivement avant 6 et 7 ans. Il s'agit de sports

Le rôle croissant des clubs dans l'initiation des jeunes enfants.



auxquels on peut s'adonner en club à des âges très bas contrairement à d'autres disciplines. Ils permettent aux enfants de développer leur motricité, leur équilibre, et leur déplacement. C'est au basket et à l'athlétisme que l'entrée est la plus tardive (11 ans en moyenne).

Facilité d'accès à la pratique : premier critère de choix d'une discipline en club

Pour l'enfant et ses parents les conditions d'accès à l'équipement et aux entraînements sont le premier critère de choix d'une discipline en club : 68 % des répondants citent la proximité du club et 57 % citent les horaires d'ouverture (figure 5). On retrouve ensuite l'influence de la famille (48 %), puis celle des amis (45 %), puis celle de l'école (39 %). La raison la moins citée est le fait d'avoir découvert l'activité pendant les vacances (9 %).

Certains facteurs motivant le choix de la discipline ont fortement évolué au cours du temps (figure 6). L'influence de l'école ne cesse de décroître, à l'inverse les retombées médiatiques sont de plus en plus importantes.

La génération 1965-1975 est charnière pour deux raisons. En premier lieu, c'est elle qui a vu le rôle de la famille s'accroître. Par le passé, les parents étaient moins familiers de l'univers sportif qu'aujourd'hui, et avaient donc une influence limitée sur les orientations sportives de leurs enfants. De plus, les Franciliens commençant de plus en plus tôt leur activité encadrée, leurs goûts sportifs ne sont pas encore pro-

noncés. Il est normal de voir l'influence des parents s'accroître sur le choix de leurs activités. Cependant cette place de la famille dans le choix de l'activité stagne depuis.

En second lieu, la génération 1965-1975 est la première à avoir pratiquement cessé de pointer la faible diversité des activités proposées à proximité du domicile. Elle a bénéficié de la mise en place des différents projets d'amélioration de l'offre en équipement (plan 1000 piscines, opération 5000 courts de tennis...) et en clubs (entre 1970 et 1990 le nombre de clubs en France a augmenté de 85 %⁽⁹⁾).

Selon la discipline pratiquée les origines divergent. L'influence des amis joue plus sur le football et le basket, deux sports collectifs. C'est également pour ces deux disciplines que l'intérêt pour la compétition est le plus fort. Les parents semblent plus poussés leurs enfants vers le tennis, la danse et la natation. C'est le football et la gymnastique qui apparaissent le plus souvent comme un choix par défaut lorsqu'il n'y pas d'autres activités à proximité, d'ailleurs ce sont ces deux activités avec le judo qui sont le plus faciles d'accès selon les personnes interrogées. Comme on pouvait s'y attendre c'est au football et au tennis que les médias sont les plus influents. Enfin la gymnastique et le basket sont perçus comme les disciplines dont les licences sont les moins coûteuses.

Il n'y a pas de différences notables concernant les origines du deuxième sport pratiqué en club excepté le net recul de l'influence de la famille au profit des amis. Avec l'âge les enfants étendent leur réseau social et se détachent des parents.

Figure 4 - Âge médian d'entrée dans un club au cours de l'enfance en fonction de la discipline



Lecture de la figure : la moitié des personnes qui se sont inscrites dans un club de judo au cours de leur enfance l'ont fait avant 7 ans.
Source : EPSF 2009

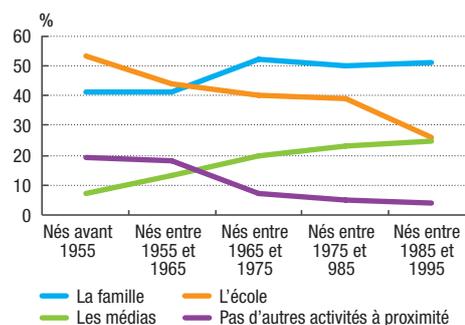
L'âge d'entrée dans la vie sportive dépend de la discipline.

Figure 5 - Motifs cités par les Franciliens, parmi ceux ayant guidé le choix de leur activité d'enfance dans un club (plusieurs choix possibles)



Lecture du graphique : 68 % des personnes ont déclaré avoir débuté leur activité en club car celui-ci était proche ou facile d'accès.
Source : EPSF 2009

Figure 6 - Principales évolutions des raisons motivant le choix d'une discipline



Lecture du graphique : 7 % des personnes nées avant 1955 ont déclaré que les médias étaient à l'origine du choix de leur première discipline en club, contre 25 % des personnes nées entre 1985 et 1995.
Source : EPSF 2009

(9) Un demi-siècle de licences sportives. Stat-info (04-06), novembre 2004. Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Un tiers des enfants qui abandonnent leur sport en club le font au profit d'une autre discipline.

Des abandons au profit d'un portefeuille d'activités de plus en plus large

La moitié des Franciliens s'engage dans leur première activité en club pour une durée inférieure ou égale à 4 ans et dans leur deuxième pour une durée inférieure ou égale à 3 ans.

La fidélité au cours de l'enfance a évolué au fil des générations : la moitié des personnes nées avant 1955 s'engageait pour une durée supérieure à 6 ans contre 3 ans pour la génération 1985-1995. Elle varie en outre entre les disciplines : les footballeurs sont en moyenne plus fidèles à leur sport que les judokas ou les basketteurs par exemple.

Après le manque de temps (la moitié des répondants) la principale raison d'abandon de la première activité en club au cours de l'enfance est le choix d'un autre sport (33 %, figure 7). Les processus qui amènent une personne à changer de discipline peuvent être multiples : elle pourra ne pas avoir aimé l'activité (32 %), être déçu de son niveau ou de son manque de progression (14 %), regretter la mauvaise ambiance du club (17 %) ou le départ de ses amis (14 %)...

Au fil du temps les personnes sont plus exigeantes envers l'offre proposée par les clubs en termes d'encadrement et d'ambiance (figure 8). Ils ont également une volonté plus forte d'élargir leur portefeuille d'activités (lassitude, et choix d'une nouvelle activité). Il faut rappeler que pour les générations les plus jeunes la première interruption se situe généralement au début de l'adolescence (13 ans en moyenne) et cette période de la vie est propice au changement et à la décou-

verte de nouvelles expériences y compris en dehors du sport. Il est probable également que la multiplicité de l'offre, à laquelle n'avait pas accès les plus de 55 ans, aiguise la curiosité. Enfin, ayant souvent commencé relativement jeune, on peut supposer que ces personnes n'avaient pas encore construit leur réseau social, que leurs goûts sportifs n'étaient pas encore affirmés et que parfois la discipline leur était « imposée » par leur entourage.

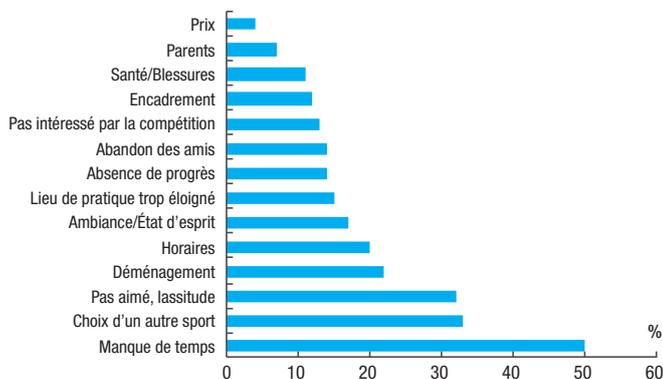
L'ancienne génération quant à elle évoque plus souvent le manque de temps et les déménagements. Cette dernière ayant commencé sa première activité plus tard et pour une durée moyenne plus longue, sa première interruption correspond plus ou moins à l'entrée dans la vie active ou dans les études (20 ans en moyenne). Quelle que soit la discipline, les trois premières motivations d'abandon sont les mêmes : le manque de temps, le choix d'un autre sport et le fait de ne pas avoir aimé la discipline.

L'abandon précoce

14 % des Franciliens ont abandonné leur première activité dès la première année, 19 % leur deuxième activité. Ce résultat s'est considérablement accru au fil des générations (respectivement 23 et 31 % pour la génération 1985-1995, contre 6 et 7 % pour les personnes nées avant 1955). Il est possible cependant que l'ancienne génération, dans son effort de mémoire, ne se soit pas souvenue d'une première expérience en club très brève.

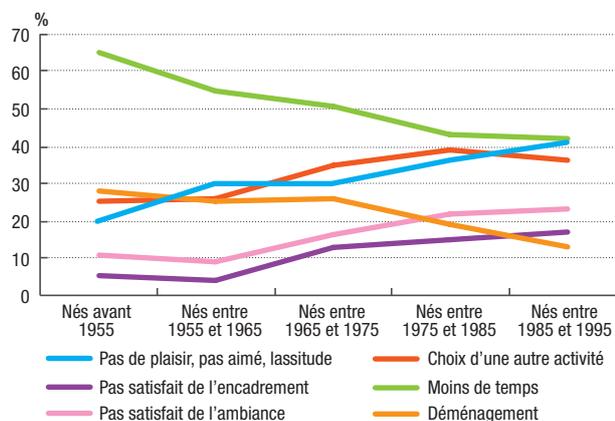
La principale raison est le fait de ne pas avoir

Figure 7 - Les raisons de l'abandon de la pratique au cours de l'enfance (plusieurs choix possibles)



Lecture de la figure : 33 % des personnes qui ont abandonné un sport en club au cours de leur enfance l'ont fait au profit d'une autre discipline. Source : EPSF 2009

Figure 8 - Principales évolutions des motifs d'abandons de la pratique encadrée



Lecture de la figure : 5 % des personnes nées avant 1955 ont cessé leur première activité en club en raison de la qualité de l'encadrement, contre 17 % des personnes nées entre 1985 et 1995. Source : EPSF 2009



aimé l'activité (49 % des cas), les personnes concernées citent également plus souvent les problèmes d'encadrement et d'ambiance. Si l'on s'intéresse aux origines de leur adhésion à une association sportive on constate que les enfants qui se sont inscrits pour des motivations de compétition sont restés fidèles. Il est possible aussi qu'un lien existe entre l'âge d'entrée dans la pratique et l'abandon précoce. Au judo, qui se pratique très jeune, on observe par exemple un taux d'abandon précoce de 17 % contre 11 % au basket ou au tennis.

L'arrêt définitif du sport encadré

Ils sont 28 % au moment de l'enquête à ne pas avoir repris d'activité en club après leur première interruption. C'est d'autant plus vrai pour l'ancienne génération (35 %). Les problèmes de santé ou les blessures peuvent être un premier élément de réponse : ils débouchent dans 40 % des cas sur un arrêt définitif du sport encadré. Les motifs de lassitude et de manque de temps reviennent également plus souvent.

Si l'on s'intéresse à l'intensité de leur investissement, ces personnes n'ont pas eu de mauvaises expériences de leur pratique puisqu'elles ont fréquenté le club en moyenne 7 ans et la moitié s'est engagée dans la compétition. On peut supposer qu'il s'agit en réalité d'une catégorie d'individus qui s'est investi durablement dans une discipline et qui, soit n'a pas souhaité renouveler cet engagement dans un autre sport, soit n'a pas trouvé une nouvelle discipline avec une offre adaptée à

leur profil d'adolescent/adulte débutant. Des travaux sur les raisons de l'abandon du tennis en club ont indiqué que la moitié des débutants adultes abandonnait leur pratique dès la première année ce qui pouvait s'expliquer par l'absence d'offre d'encadrement pour s'initier aux bases du tennis⁽¹⁰⁾.

C'est au football et au basketball que l'on observe les proportions les plus importantes d'arrêt définitif du sport encadré, respectivement 36 et 38 %. L'Insep avait observé le même résultat pour le football et évoquait deux pistes : « soit le footballeur ne se retrouve pas dans d'autres disciplines, soit le caractère populaire de ce sport renvoie à des catégories sociales qui, de façon générale, ont moins accès à d'autres sports ».

Des abandons qui n'empêchent pas la capitalisation des activités

L'arrêt de la pratique en club n'est pas toujours définitif : dans 17 % des cas la personne reviendra au cours de sa vie dans une association sportive pour exercer la même discipline. Le tennis semble plus propice à un retour en club (33 %) contrairement au basket (5 %) ou à la natation (6 %). Il faut dire que ces deux disciplines peuvent se pratiquer facilement sans encadrement (au tennis l'accès aux terrains nécessite parfois la prise d'une licence).

De même, ne plus fréquenter un club ne signifie pas l'arrêt de la discipline. S'adonner à son sport préféré de manière autonome permet de s'affranchir des contraintes de la pratique encadrée

(10) Tennis : les motivations de la pratique, les raisons de l'abandon. Les dossiers de l'IRDS n°5, décembre 2008.

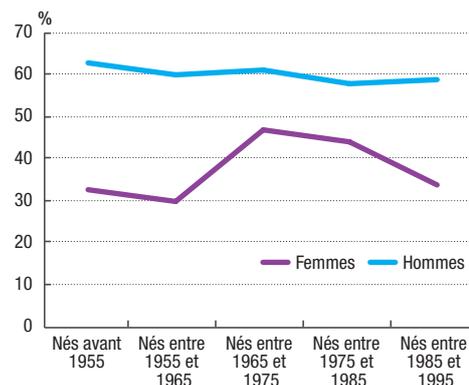
(jouer quand on veut, où on veut, à son rythme) ou se justifie par une offre de services qui ne réponds pas aux attentes du pratiquant (pratique loisir) ou à son profil (âge, sexe). Près de 40 % des personnes interrogées déclarent ainsi avoir continué à pratiquer en-dehors de tout encadrement (45 % des hommes). Il en est de même pour la deuxième activité exercée en club ce qui confirme la logique de cumul et d'enrichissement des activités au cours du temps. Encore faut-il que la discipline puisse se réaliser facilement en-dehors de tout encadrement : 63 % des Franciliens qui ont fait du football en club au cours de leur jeunesse ont continué à jouer de manière autonome contre 2 % seulement pour le judo.

Sport en club rime avec compétition

Dans 45 % des cas la première inscription en club s'est accompagnée d'une pratique en compétition (51 % si l'inscription a eu lieu avant 16 ans). La proportion de compétitrices a beaucoup varié au cours des 50 dernières années (figure 9), mais ces dernières ont toujours été moins adeptes de la compétition que les hommes. Ceci peut s'expliquer en partie par la nature des disciplines pratiquées. Certaines disciplines sont en effet plus orientées vers la compétition que d'autres, c'est le cas notamment des sports collectifs (71 % des personnes qui ont pratiqué le foot en club ont fait de la compétition). La compétition est souvent un gage de longévité dans le club : en moyenne les compétiteurs sont fidèles 7,3 ans

contre 4,4 ans pour les autres. Ce résultat peut être le reflet d'une moindre motivation initiale de la part des non compétiteurs, mais peut aussi être le fruit d'un encadrement moins présent.

Figure 9 - La pratique en compétition par génération et selon le genre



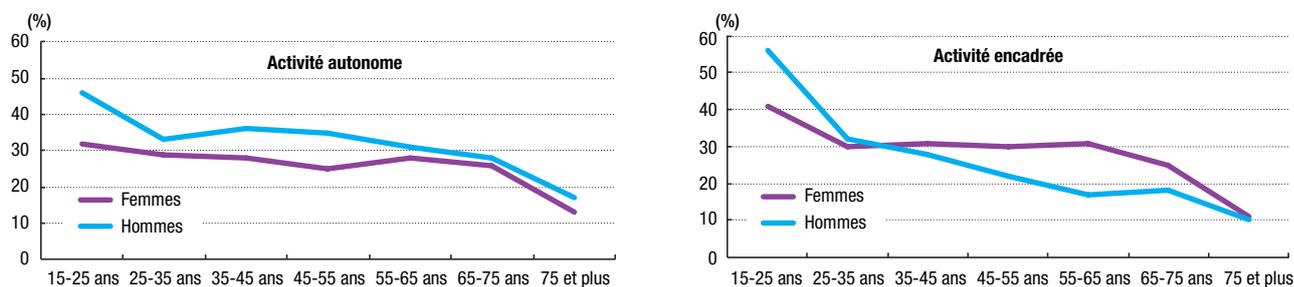
Lecture de la figure : 34 % des femmes nées entre 1985 et 1995 ont fait de la compétition au cours de leur première discipline encadrée.
Source : EPSF 2009

Améliorer l'accessibilité à la pratique sportive

Au cours des dernières décennies le sport a pris une place de plus en plus importante dans la vie des Franciliens si bien que pour les générations futures la plupart des personnes auront fréquenté un club de sport au cours de leur vie. Les facteurs de ce développement sont multiples : l'introduction du sport à l'école, le prolongement des études, la médiatisation, l'amélioration de l'offre



Ermelino Geronzi, Edouard Valois/Flickr

Figure 10 - Évolution de la pratique sportive régulière selon l'âge (en dehors de la marche)

Lecture : Chez les femmes, 41 % des 15-25 ans ont une pratique encadrée régulière contre 13 % des plus de 75 ans.
Source : EPSF 2010

en équipement et en diversité d'activités, l'ouverture des clubs vers de nouveaux publics et la place plus importante des femmes dans notre société en sont les principaux. Si ces résultats sont encourageants, des efforts restent toutefois à fournir afin de rendre les associations sportives plus accessibles auprès des catégories sociales les moins diplômées.

Dans les années à venir, les principaux facteurs de restrictions d'accès à la pratique en club seront la saturation des équipements sportifs, le coût de la pratique, mais aussi les contraintes professionnelles plus fortes (augmentation des emplois en horaires décalés, fragmentés, ou irréguliers).

L'effet générationnel (chaque génération pratique un peu plus que la précédente) ne tardera pas à atteindre ses limites. Cela semble déjà être le cas pour les hommes. Le défi des prochaines décennies sera d'accompagner tout au long de leur vie ces nouvelles générations familières avec le sport, car la baisse de la pratique avec l'âge est toujours d'actualité (figure 10). Une offre mieux adaptée aux adultes et aux personnes âgées rapprocherait le sport d'un loisir intemporel (indépendant de l'âge de l'individu et de sa génération d'appartenance).

Des équipements innovants offrant des services multiples, permettraient par exemple aux familles de pratiquer des activités aux mêmes heures de la journée. Les clubs de leur côté pourraient encourager l'inscription des adultes en leur proposant des modules d'initiation. Il s'agit d'un défi important pour ces derniers d'autant que les simulations démographiques de l'IAU îdF prévoient à l'horizon 2030 une hausse de 35 % de la part des 60 ans et plus en Île-de-France⁽¹¹⁾.

Ce travail souligne également que ceux qui ont déjà pratiqué dans le passé auront plus de chances de faire du sport aujourd'hui. Il est donc important de favoriser la prise d'une licence au cours de l'enfance en encourageant par exemple la création des associations sportives au sein des

écoles. Certaines Fédérations facilitent également l'accès aux services sportifs pour les plus jeunes en adaptant les règles et le matériel (filet abaissé, terrain plus petits...). L'entrée dans la vie sportive encadrée étant toujours plus précoce, les clubs dépassent leur simple mission d'initiation à la pratique et voient leur rôle évoluer de plus en plus vers le social et l'éducatif.

L'enquête montre aussi que certaines activités sont liées entre elles et qu'un individu aura ainsi plus de chance de pratiquer une activité s'il s'adonne déjà à l'autre. Au fur et à mesure de son parcours sportif le pratiquant enrichit son capital d'activités et conserve ce portefeuille au fil du temps. Plus cet éventail de disciplines sera large, plus la personne augmentera ces chances de s'adonner à un sport plus tard. Afin d'accroître le stock d'activités des pratiquants, les structures d'accueil proposant des offres multisports doivent être encouragées pour offrir aux Franciliens la possibilité de s'adonner plus facilement à différentes disciplines. Certains clubs de natation proposent par exemple des cycles d'initiation pour les plus jeunes. Outre la natation, ces derniers ont la possibilité de découvrir, au cours de la même année, le plongeon, le water-polo, la natation synchronisée, la plongée sous-marine ou encore le hockey subaquatique. D'autres pratiques multisports mises en place par les communes en lien étroit avec les clubs permettent aux enfants de pratiquer dans la même année le judo, le tennis, le football... Idéalement il faudrait promouvoir ce type d'initiative et encourager les disciplines à s'associer entre elles afin d'utiliser les financements publics pour favoriser le sport en général. Cela suppose également un encadrement formé à cette approche.

Les premiers critères pris en compte par les Franciliens pour le choix d'une activité encadrée sont l'accessibilité de l'équipement (proximité), et les horaires d'ouverture. Une meilleure répartition géographique des équipements et de l'offre en animation sportive optimiserait le choix des pratiquants. ■

(11) Projection de la population francilienne à l'horizon 2030. Note rapide de l'IAU îdF, n° 489, Novembre 2009.

▼ POUR EN SAVOIR PLUS

- *Les adolescents et le sport. Résultats de l'enquête menée en 2001. Ministère des Sports et Insep, 200 pages, 2004.*
- *La dynamique de la pratique sportive des jeunes. Claude Lafabrègue. Loisir et société (24), 81-109, 2001.*
- *Le sport chez les jeunes de 12 à 17 ans. Stat-info (02-04), octobre 2002. Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative.*
- *Premiers résultats de l'enquête sur la pratique sportive des Franciliens en 2007. Les Dossiers de l'IRDS, n° 4, juillet 2008.*
- *La pratique sportive des franciliennes. Les dossiers de l'IRDS (6), mars 2009.*
- *La pratique sportive à l'échelle des départements. Les dossiers de l'IRDS (7), septembre 2009.*
- *Tennis: les motivations de la pratique, les raisons de l'abandon. Les dossiers de l'IRDS (5), décembre 2008.*
- *Un prolongement de la démographie sportive: l'analyse de durée appliquée aux populations de sportifs licenciés. Population (61), mai-juin 2006.*
- *Les équipements sportifs en Île-de-France: fréquentation, perception et attentes des Franciliens. Les dossiers de l'IRDS (11), juin 2010.*
- *Un demi-siècle de licences sportives. Stat-info (04-06), novembre 2004. Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative.*
- *La pratique des activités physiques et sportives en France. Exploitation de l'enquête « Participation à la vie culturelle et sportive » 2003 de l'Insee. Ministère des Sports et Insep, 2005.*
- *Les pratiques culturelles et sportives des Français: arbitrage, diversité et cumul. Philippe Coulangeon et Yannick Lemel. Economie et statistiques (423), 2009.*
- *Les pratiques culturelles des Français. Dalloz, 1982. Ministère de la Culture.*
- *Les pratiques culturelles: le rôle des habitudes prises dans l'enfance. Insee première (883), février 2003.*
- *Approche générationnelle des pratiques culturelles et médiatiques. Olivier Donnat et Florence Levy, Culture prospective (16 p., mai 2007). Département des études de la prospective et des statistiques - DEPS.*

Le questionnaire de l'enquête est consultable sur le site internet de l'IRDS: <http://www.irds-idf.fr>

REMERCIEMENTS

Cette note n'aurait pas été réalisée sans le soutien du comité de pilotage :

- Brice Lefèvre – Insep ;
- Muriel Hirt – DRJSCS ;
- Patrick Sieradzki – CESR ;
- Damien Escaffre – Crosif ;
- Roger Bonnenfant – Association Aires ;
- Olivier Jacod – Insee Île-de-France ;
- Luc De Bezenac – région Île-de-France.